INTERNATIONAL JOURNAL OF LEPROSY

OFFICIAL ORGAN OF THE INTERNATIONAL LEPROSY ASSOCIATION

PUBLISHED WITH THE AID OF THE LEONARD WOOD MEMORIAL

Publication Office: School of Medicine, Tulane University, 1430 Tulane Avenue, New Orleans 12, Louisiana Entered at the Post Office at New Orleans as second-class matter.

Volume 23, Number 4

OCTOBER-DECEMBER, 1955

EDITORIALS

Editorials are written by members of the Editorial Board, and opinions expressed are those of the writers.

A PROPOS DE L'ORGANISATION DU VIIe CONGRES INTERNATIONAL DE LEPROLOGIE

La plupart des membres de la Société internationale de la Lèpre admettent que l'organisation actuelle des congrès de léprologie devrait être modifiée. Bien que le prochain congrès n'ait lieu qu'en 1958, il est certainement utile de prévoir, dès à présent, les perfectionnements qui pourraient être apportés à son organisation en vue de lui assurer un succès scientifique certain.

Les principales critiques formulées contre l'organisation actuelle sont les suivantes:

Nombre trop élevé de communications.—Il est indiscutable que les congrès de léprologie sont submergés par un flot de plus en plus envahissant de communications dont une grande partie ne constitue qu'une version à peine modifiée de travaux déjà publiés. Mais, même en n'acceptant qu'une seule communication originale par membre présent, il faudrait augmenter sensiblement la durée du congrès pour permettre une présentation et une discussion convenables. Or, il n'est guère possible, matériellement, de prolonger la durée des congrès. Il est, d'autre part, délicat de refuser certaines communications et cela d'autant plus que de nombreux pays n'assument les frais de voyage et de séjour d'un participant que s'il présente effectivement une communication.

Pour remédier à cet inconvénient, l'organisation de plusieurs sessions de travail, ayant lieu en même temps dans des salles différentes, ne peut être conseillée. En effet, il est pratiquement impossible de minuter convenablement les divers programmes. Les congressistes déambulent d'une salle à l'autre et manquent le plus souvent l'écoute des communications qui les auraient intéressés. En outre, la traduction simultanée, qui est indis-

pensable mais très onéreuse, deviendrait hors de prix, si elle devait fonctionner dans plusieurs salles.

Une solution nous paraissant acceptable consisterait à soumettre préalablement les communications à un comité international de lecture qui serait chargé de faire un triage parmi les travaux originaux reçus. Ce comité choisirait les communications devant être lues intégralement (15 à 20 minutes de lecture, 15 minutes de discussion générale). Les autres communications seraient groupées selon leur sujet, résumées et présentées en un condensé au nom des auteurs, soit par l'un d'eux, soit par le comité de lecture. Il deviendrait ainsi possible de faire connaître les travaux d'une dizaine ou même d'une vingtaine d'auteurs, ayant traité un sujet identique ou similaire, dans le même laps de temps qu'aurait exigé la lecture d'une seule communication. Le texte original de chaque communication ainsi résumée serait néanmoins imprimé in extenso dans le compte rendu officiel du congrès.

Si cette proposition était acceptée, le texte des communications devrait parvenir en quatre exemplaires au comité de lecture au moins quatre mois avant l'ouverture de la session du congrès. Ce comité pourrait être composé d'une dizaine de personnes, élues, éventuellement par correspondance, par les membres de notre société, en tenant compte des différentes langues officiellement admises.

D'autre part, il serait parfois très utile qu'un rapporteur soit désigné pour faire une mise au point d'un sujet scientifique particulièrement important. Ce rapport d'une durée de 30 minutes pourrait être ensuite discuté par des congressistes préalablement inscrits (durée totale de la discussion 30 minutes).

Il est évident que des manifestations scientifiques indépendantes du congrès, telles que le II Congreso Ibero-Latino-Americano de Dermatologia de Madrid, devraient avoir lieu avant ou après le Congrès de Léprologie.

Session des commissions pendant les séances de travail.—Il est hors de doute que les réunions des commissions ne devraient pas avoir lieu en même temps que les séances de travail. Il est important que les membres des différentes commissions puissent participer à toutes les séances de travail. Il est donc nécessaire qu'ils préparent leurs délibérations par correspondance et siègent pendant un ou deux jours avant l'ouverture du congrès. On éviterait ainsi la rédaction de conclusions hâtives, plus ou moins improvisées, et les membres des commissions auraient la possibilité d'assister, l'esprit libre, aux séances de travail. Cette manière de procéder permettrait également une plus large discussion des rapports des commissions par le congrès.

Médiocrité de certaines traductions simultanées. — L'interprétation simultanée est souvent rendue difficile par un débit trop rapide et, parfois, par une diction défectueuse de congressistes présentant leur communication. Il serait souhaitable que les interprètes aient à leur disposition, déjà quelques jours avant le congrès, les textes qu'ils seront appelés à traduire.

En outre, des léprologues polyglottes du pays invitant devraient être mis à la disposition des interprètes pendant le congrès pour les aider à traduire correctement certains termes techniques ou des passages de communications difficilement compréhensibles. Enfin, l'emplacement des cabines de traduction simultanée devrait permettre aux interprètes de voir ce qui se passe dans la salle.

Vote des décisions du congrès à la majorité des voix.—Jusqu'à présent, les décisions de chaque congrès—censées être appliquées ultérieurement dans le monde entier—ont été prises à la majorité des voix des congressistes. Or, ces décisions ne reflètent pas toujours l'opinion de la majorité des léprologues. La situation du lieu du congrès et les affinités raciales et linguistiques des personnes présentes peuvent modifier profondément ces décisions d'un congrès à l'autre. Il semblerait donc logique d'adopter un mode de vote tenant compte, dans la mesure du possible, de la répartition géographique de la lèpre et nous estimons qu'une solution acceptable pourrait consister à attribuer une voix à chaque délégation des pays représentés au congrès.

Il est, en effet, injuste que de vastes régions, où la lèpre constitue un problème primordial, n'ayant qu'un ou que peu de délégués présents au congrès, ne puissent soutenir leur point de vue que par l'intermédiaire d'une ou de quelques voix, tandis que le pays invitant dispose parfois d'une centaine de voix. A notre avis, c'est le mode de vote illogique et injuste en vigueur qui est en grande partie responsable du fait que les décisions des congrès ne sont pas universellement appliquées. —R. CHAUSSINAND